

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

**2016 DAC 61** Subvention (206.671 euros) et convention avec l'association A.P.A.C.S/Théâtre 13 (13e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention d'équipement à l'association A.P.A.C.S/Théâtre 13 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 13 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

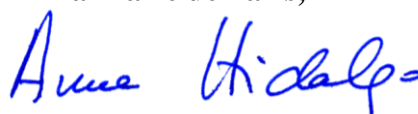
Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 206.671 euros est attribuée à l'association A.P.A.C.S pour le Théâtre 13, 30 rue du Chevaleret 75013 Paris, au titre de l'année 2016. 20185 ; 2016\_06546.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative à l'attribution de la subvention d'équipement, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 206.671 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris 2016, rubrique 33, nature 2042, ligne VE40003, crédits pour subventions d'équipement. Mission 90010-99-010 N° d'individualisation 16V00458 DAC.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**

